

BUREAU EXECUTIF

PROCES-VERBAL N°4 DU 16 OCTOBRE 2009

SAISON 2009/2010

Présents :

Madame : Valérie DELOUTRE

Messieurs : Jean-Paul ALORO, Maurice BOISSEAU, Serge DELOUTRE, André GLAIVE, Pierre JEANROT, Jean-Marie SCHMITT, Olivier SERRE

Assistent :

Madame : Chantal MAUVOIS

Messieurs : Pascal CAUMEL, Robert FLANDIN, Claude GANGLOFF, Hervé GOLFETTO

Excusés :

Mesdames : Laurence LACHAISE, Virginie MOINEAU

Messieurs : Alain GRIGUER, David QUINTIN

A. INFORMATIONS

1. INTERVENTION DU PRESIDENT

Le Président rappelle qu'il a été décidé que le Secrétaire Général répondrait dorénavant aux courriers adressés impersonnellement au Président de la FFVB.

Le Président rappelle l'importance pour la nouvelle Secrétaire d'Etat aux Sports des actions sociales, notamment en direction des quartiers et de la diversité, de la place du secteur féminin et du suivi des finances fédérales.

Il remercie les joueurs des Equipes de France et leur encadrement pour leur investissement et leurs résultats dans les compétitions internationales. Il rappelle que le Volley-Ball Féminin reste une priorité fédérale malgré les résultats en demi-teinte du Championnat d'Europe.

2. POINT FINANCIER

2.1 Point trésorerie

Un plan de trésorerie a été réalisé jusqu'à la fin de l'année civile et de la saison.

2.2 Fonctionnement

La Commission Centrale Financière a pour rôle de préparer le budget prévisionnel. Un premier bilan financier 2009 sera adressé fin Octobre au Ministère, aux membres du Comité Directeur Fédéral et aux Présidents de Ligue.

Date de rédaction : 27/10/2009
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 des 4 et 5/12/2009
Date de diffusion : 29/10/2009
Auteur : Maurice BOISSEAU

2.3 Lettre de Christian ALBE

Il est demandé à Hervé GOLFETTO de rencontrer notre avocat avec Christian ALBE et Chantal MAUVOIS sur la question du contrôle fiscal afin de préciser notre stratégie.

2.4 Point OL Voyages

Les procédures internes pour OL voyages seront améliorées.

3. AFFAIRES INTERIEURES

3.1 Fonctionnement

Les PV du Bureau Exécutif seront présentés sous 2 chapitres : Informations et Décisions.

Les Bureaux Exécutifs Pléniers continueront à avoir lieu le mercredi mensuellement, en conférence téléphonique pour les absents.

3.2 Lettre Comité Directeur de la Ligue Régionale d'Auvergne

Il est rappelé que les Présidents de Ligue doivent être informés automatiquement sur les actions FFVB et DTN en région.

3.3 Ligue Régionale des Flandres

Le Président, le Secrétaire Général, le Vice-Président chargé du Haut-Niveau et le Directeur Technique National rencontreront le Comité Directeur de la Ligue Régionale des Flandres le 22 Octobre.

3.4 Côte d'Azur

La conciliation introduite par l'entraîneur du CRE et la Ligue Régionale de Côte d'Azur contre les sanctions prises par la décision de la Commission Fédérale d'Appel contre ce technicien est actuellement en cours.

3.5 Lettre Jean-Claude BOUR

Le Bureau Exécutif a été saisi par Jean-Claude BOUR, Président de la Ligue Régionale de Lorraine des coûts des déplacements pour les Ligues à l'occasion de l'Assemblée Générale Financière à Bordeaux.

Le Bureau Exécutif rappelle que statutairement, il n'est pas possible que les ligues métropolitaines ne soient représentées que par un seul délégué.

4. DTN

4.1 Primes joueurs

Un échancier a été mis en place avec les joueurs de l'Equipe de France pour le versement des primes de match.

Les primes 2010 seront proposées prochainement pour les équipes masculines et féminines.

4.2 Divers

Le séminaire des Agents de Développement et le Colloque Baby Volley se sont très bien passés. Le Directeur Technique National remercie la Ligue Régionale de Provence pour son accueil.

5. LNV

5.1 Melun

Le forfait général de Melun a été prononcé. Le statut des joueuses professionnelles est défini dans les règlements LNV. Tant que le dépôt de bilan ne sera pas adressé à la LNV, les joueuses ne sont pas disponibles. Le Bureau Exécutif proposera au Comité Directeur, dans l'intérêt général du Volley-Ball, les dispositions à prendre dans ce cadre.

B - DECISIONS

1. GUYANE MORATOIRE

Le moratoire de la Guyane est accepté.

2. Conventions

Les conventions avec les Ligues de Wallis et Futuna et Tahiti sont validées.

Le Président,
Serge DELOUTRE

Le Secrétaire Général
Maurice BOISSEAU



DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités
Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des
Commissions Centrales/Direction Technique Nationale/Autre diffusion

Date de rédaction : 27/10/2009
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°3 des 4 et 5/12/2009
Date de diffusion : 29/10/2009
Auteur : Maurice BOISSEAU